

**FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE – POSTE ÉLECTIF\***

\* CE FORMULAIRE EST UTILISÉ POUR SOUMETTRE SA CANDIDATURE À UN **POSTE ÉLECTIF** :  
SOIT LES 4 POSTES DU COMITÉ EXÉCUTIF (RDR, ARDR, TRÉSORIER ET SECRÉTAIRE)  
AINSI QU'À LA PRÉSIDENTE ET À LA TRÉSORERIE DU CONGRÈS (RÉSOL. 05-09)  
QUI SONT ÉLUS PAR LES **R.S.G. LORS D'UNE RÉUNION DE DISTRICT.**

Poste : ADJOINT/E R.D.R. Pour : 2022-2023

Nom du candidat/e : \_\_\_\_\_ Groupe : \_\_\_\_\_

Années d'abstinence : \_\_\_\_\_ N° téléphone : \_\_\_\_\_  
pour vous rejoindre

Expériences dans les services :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Témoïn (RSG) qui appuie la candidature**

**Témoïn (RSG) qui appuie la candidature**

\_\_\_\_\_  
Nom (en lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Nom (en lettres moulées)

\_\_\_\_\_  
Groupe

\_\_\_\_\_  
Groupe

\_\_\_\_\_  
Signature du témoïn

\_\_\_\_\_  
Signature du témoïn

**Notes :**

- Une description des tâches et responsabilités est imprimée au verso du formulaire. Pour plus d'informations, voir : Le MANUEL DU SERVICE CHEZ LES AA, chapitres un et trois.
- Ce formulaire de mise en candidature dûment rempli doit être inséré dans une enveloppe scellée, avec l'inscription sur l'enveloppe : MISE EN CANDIDATURE – POSTE D'ADJOINT/E R.D.R. DU DISTRICT.
- **L'enveloppe doit être déposée au casier de la R.D.R. ou remise directement sur place lors de l'assemblée du District.**

## **L'ADJOINT/E DU RDR – (ARDR)**

- Le membre doit avoir au moins 4-5 ans d'abstinence pour être éligible à ce poste.
- L'adjoint est un soutien pour le RDR. Si ce dernier démissionne ou ne peut poursuivre son mandat pour quelque raison, l'adjoint prend la relève.
- En général, l'adjoint est élu en même temps que le RDR et selon le même procédé.
- On devrait encourager les adjoints à seconder leur RDR, à partager ses responsabilités et à assister aux réunions du district et de la région.

**N.B. :** Le poste d'adjoint RDR sera enrichi lors de l'élaboration de la nouvelle structure de service pour lui permettre d'acquérir de l'expérience en tant que leader. Il sera ainsi plus facilement en mesure d'accéder aux responsabilités liées au poste de RDR en tant que représentant du District.

**Nous vous invitons à consulter le Manuel de service à la page S52 « *Le leadership chez les AA : un besoin tellement vital* » pour comprendre le rôle d'un bon leader.**